

Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger



Note sur la teigne du chou (*Plutella xylostella*) pour la radio

Dr Haougui Adamou et Bibata Ali Outani (INRAN), Aïssa Kimba et Patrick Delmas (RECA), Dr Garba Madougou et Salissou Oumarou (DGPV) / 31 mars 2019.

Cette note présente le contenu d'une émission radio préparée par des agents du RECA, de la DGPV et de l'INRAN puis enregistrée en Zarma et en Haoussa avec la radio Jeunesse de Goudel pour être diffusée sur l'ensemble des régions du Niger.

Présentation de la teigne du chou ou *Plutella*

La Teigne des choux ou *Plutella* sont le nom d'un très petit papillon (un peu plus gros qu'un moustique, photo1) dont la chenille est le plus grand ravageur des choux au Niger. Cet insecte est présent durant toute l'année, sur toute l'étendue du territoire mais il est surtout présent pendant les périodes chaudes, entre mars et mai. Il peut dévaster toutes les cultures de choux

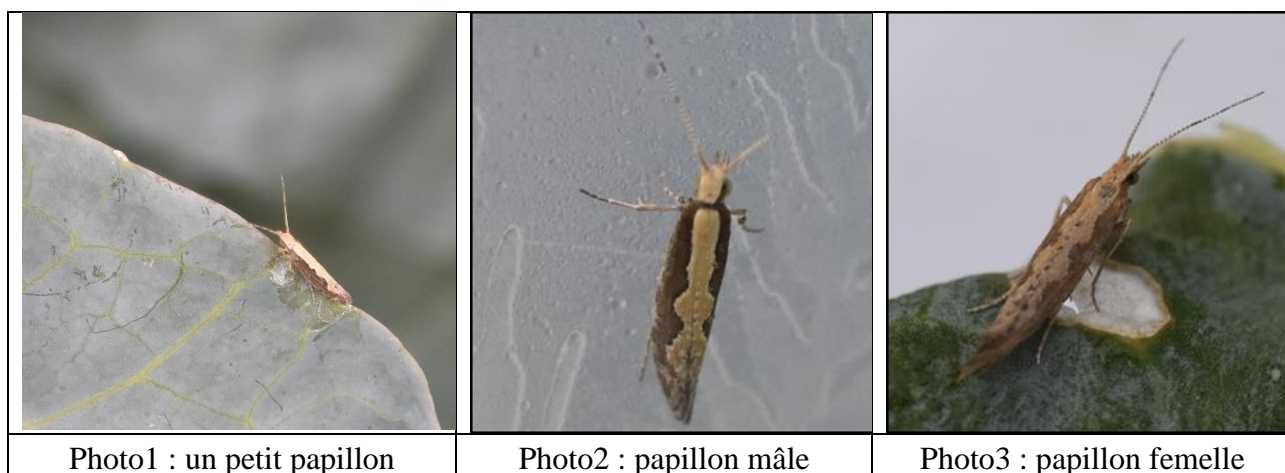


Photo1 : un petit papillon

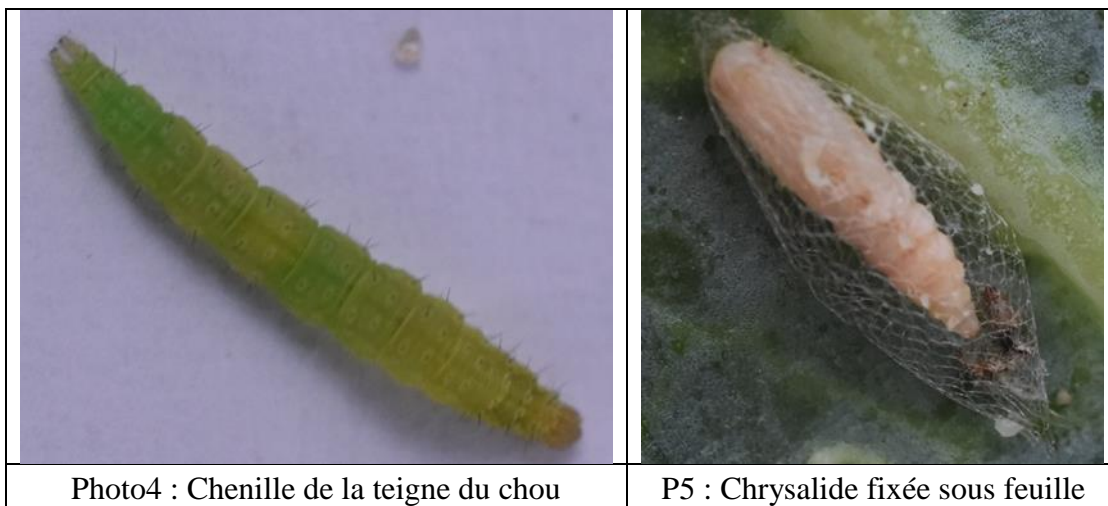
Photo2 : papillon mâle

Photo3 : papillon femelle

Le papillon mesure environ 10 mm. Lorsqu'il est posé sur une feuille, les ailes se joignent en forme de toit et se caractérisent par deux bandes de couleur brune et une bande jaune ondulée sur le dos. Chez le mâle les ailes sont plus foncées que la femelle (photo 2 et 3).

La larve du papillon ou chenille est très petite mais quand-même visible à l'œil nu (photo 4, chenille agrandie). Elle est verdâtre et se confond presque à la feuille de chou. Si elle est dérangée elle peut se laisser tomber au bout d'un fil de soie.

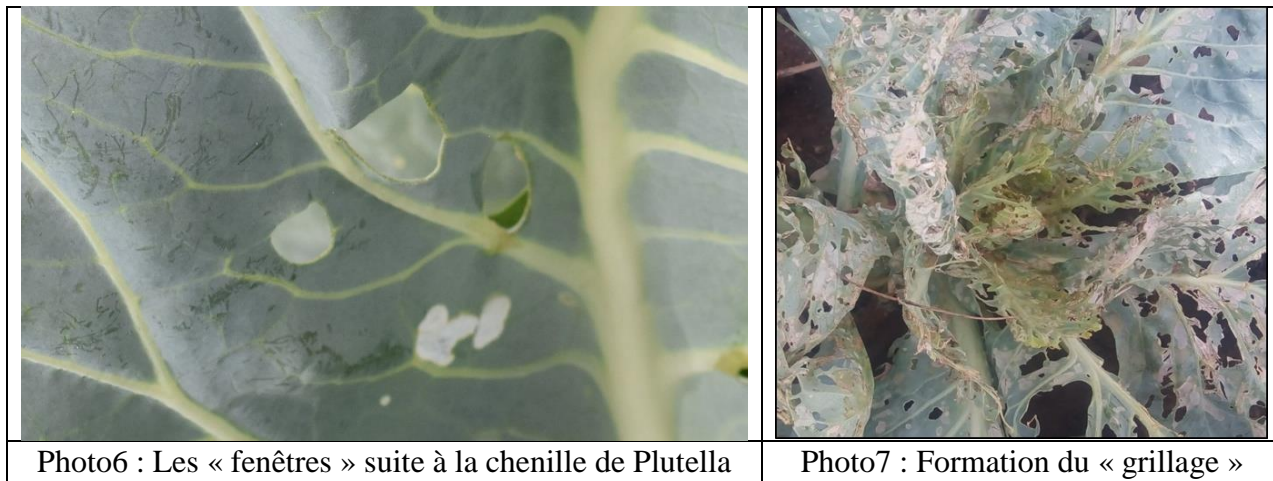
Les nymphes ou chrysalides, immobiles (photo 5), sont le stade intermédiaire entre la larve et le papillon, c'est à dire l'adulte. Elles sont aussi vertes et fixées à la face inférieure des feuilles enveloppées par un cocon soyeux transparent. En période chaude, le cycle entier de la teigne du chou, de l'œuf à l'adulte, peut être très rapide, moins de 20 jours.



Quels sont les dégâts de la teigne sur le chou ?

Après l'éclosion de l'œuf, la jeune chenille s'enfonce dans la feuille où elle creuse des galeries. Après la première mue, la chenille quitte la galerie pour vivre à l'extérieur de la feuille. C'est au troisième stade que la chenille devient plus dévastatrice. On peut alors observer sur la feuille des trous ou des plages translucides appelées fenêtres (photo 6), typiques de la teigne sur le chou. L'intérieur du trou est vidé et il ne reste plus qu'un voile blanc qui se dessèche et finit par se casser pour laisser un trou ou fenêtre plus ou moins grand. La feuille peut prendre un aspect « grillagé » avec l'augmentation du nombre de fenêtres (photo 7).

Les attaques sont, en général, faibles pendant la saison sèche froide (décembre à février) et très fortes pendant la saison sèche chaude et juste après la saison des pluies (septembre et octobre), période où les températures sont élevées.



Comment lutter contre la teigne du chou ou *Plutella* ?

- La protection des pépinières par une toile de moustiquaire est primordiale dans la lutte contre cet insecte ravageur spécifique du chou. Cela permet d'éviter les attaques précoces des jeunes plants avant leur repiquage. C'est une opération très facile qui ne coûte pas cher au producteur.
- Pour la saison sèche chaude, à partir de mars, il est recommandé l'utilisation des biopesticides à base de graine de neem ou des préparations à base de piment, feuilles de neem, tabac ou ail qui doivent s'employer très tôt soit à la première observation de papillons ou des premières petites fenêtres et chaque semaine jusqu'à la récolte. Il faut observer sa parcelle tous les jours.
- La lutte chimique reste le dernier recours : les insecticides de synthèse doivent être raisonnés et bien choisis en fonction de la date prévisionnelle de récolte ; il s'agit de Cypercal, Deltacal ou Emacot dès les premières attaques.
- Surtout, sur un même site, il est recommandé que les producteurs se concertent et traitent tous en même temps avec des biopesticides ou, si nécessaire, avec des insecticides chimiques.
- Si pendant les périodes chaudes, un producteur abandonne sa culture à cause des dégâts, il doit impérativement arracher les choux et les donner à manger à des animaux ou les enterrer pour ne pas laisser les ravageurs se multiplier pour ses voisins.

A vous producteurs, comme dans toutes les luttes, une lutte isolée ne donne pas grand-chose, il faut une lutte concertée.

Si vous voulez plus de conseils ou des conseils personnalisés vous pouvez appeler par téléphone le Centre d'appels pour un Conseil agricole au 92 24 24 24 (Orange) - 89 97 97 74 (Airtel) - 84 74 74 74 (Moov) – 93 32 38 92 (Niger-Télécoms). Le Centre d'appels a été mis en place par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de votre région et le RECA afin de répondre aux questions des productrices et producteurs.